



Votants : 81
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 30 novembre 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 11 décembre 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 10 décembre 2018

FINANCES ET FISCALITE – AUTORISATION DE LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Carole BRUNETEAU à Jérôme BALOGÉ, Christelle CHASSAGNE à Christine HYPEAU, Marie-Chantal GARENNE à Dominique SIX, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Anne-Lydie HOLTZ à Rose-Marie NIETO, Agnès JARRY à Yamina BOUDAHMANI, Dominique JEUFFRAULT à Eric PERSAIS, Rabah LAICHOURE à Michel HALGAN, Simon LAPLACE à Florent SIMMONET, Jacqueline LEFEBVRE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain BAUDIN

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Pascal DUFORESTEL, Gérard GIBALT (décédé), Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20181210-C17-12-2018-DE
Date de télétransmission : 14/12/2018
Date de réception préfecture : 14/12/2018

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 10 DECEMBRE 2018

FINANCES ET FISCALITE – AUTORISATION DE LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Conformément à l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans le cas où le budget de la collectivité n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, l'exécutif de la collectivité peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Les dépenses incluses dans une autorisation de programme peuvent être liquidées et mandatées dans la limite des crédits de paiements prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1612-1,

Vu les délibérations n°C27-06-2018 du 25 juin 2018 et C40-11-2018 du 5 novembre 2018 relatives au cadrage des autorisations de programme / crédits de paiements

Considérant qu'il convient d'autoriser l'exécutif à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférant au remboursement de la dette

Considérant que l'autorisation du Conseil d'Agglomération doit être précise quant au montant et à l'affectation de ces crédits.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser l'exécutif à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2019 avant le vote du budget primitif 2019 dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget 2018 hors remboursement de la dette tel que défini dans le document ci-annexé,

- Autoriser l'exécutif à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2019 afférentes aux autorisations de programme dans la limite des crédits prévisionnels adoptés dans les délibérations de cadrage des autorisations de programme (n°C27-06-2018 et n°C40-11-2018).

Motion adoptée par 80 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 1.

Pour : 80
Contre : 0
Abstention : 1
Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué

BUDGET PRIMITIF 2019

OUVERTURE ANTICIPEE DES CREDITS

BUDGET PRINCIPAL

Chapitres (hors autorisation de programme)		Crédits ouverts en 2018	1/4 des crédits 2018	Crédits anticipés sur le BP 2019
20	Immobilisations incorporelles	2 440 109,03	610 027,26	610 027,26
204	Subventions d'équipement versées	749 999,57	187 499,89	187 499,89
21	Immobilisations corporelles	11 619 842,32	2 904 960,58	2 904 960,58
23	Immobilisations en cours	5 803 077,38	1 450 769,35	1 450 769,35
26	Participations et créances rattachées à des participations	130 000,00	32 500,00	32 500,00
27	Autres immobilisations financières	4 262 114,66	1 065 528,67	1 065 528,67
45812	Opération sous mandat ZAE Bessines	36 542,20	9 135,55	9 135,55
45813	Opération sous mandat zones humides	154 602,00	38 650,50	38 650,50
TOTAL				6 299 071,79

Chapitres Opérations		Crédits ouverts en 2018	1/4 des crédits 2018	Crédits anticipés sur le BP 2019
20150001	Requalification des voiries de zones	1 599 456,49	399 864,12	399 864,12
20160005	Archives et réserves musée	91 431,35	22 857,84	22 857,84
20170001	Déconstruction Souché	528 483,89	132 120,97	132 120,97
20180001	Déchetterie de Souché	60 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL				569 842,93

Autorisation de programme		CP 2018	CP 2019 prévus par délibération	Crédits anticipés sur le BP 2019
20160001	Réhabilitation Conservatoire	1 150 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
20160002	Réhabilitation Médiathèque Moinot	1 067 000,00	5 500 000,00	5 500 000,00
20160003	Réhabilitation Pré-Leroy	1 400 000,00	10 700 000,00	10 700 000,00
20160004	PLH 2016-2021	3 110 000,00	5 249 000,00	5 249 000,00
20170002	PACT n°1	1 200 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
20180002	PACT n°2	1 100 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
TOTAL				28 449 000,00

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Chapitres		Crédits ouverts en 2018	1/4 des crédits 2018	Crédits anticipés sur le BP 2019
20	Immobilisations incorporelles	449 498,20	112 374,55	112 374,55
21	Immobilisations corporelles	3 032 157,86	758 039,47	758 039,47
23	Immobilisations en cours	12 953 255,49	3 238 313,87	3 238 313,87
TOTAL				4 108 727,89

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

Chapitres		Crédits ouverts en 2018	1/4 des crédits 2018	Crédits anticipés sur le BP 2019
20	Immobilisations incorporelles	137 842,55	34 460,64	34 460,64
21	Immobilisations corporelles	4 221 349,90	1 055 337,48	1 055 337,48
23	Immobilisations en cours	200 541,39	50 135,35	50 135,35
TOTAL			1 105 472,82	

BUDGET ANNEXE IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Chapitres		Crédits ouverts en 2018	1/4 des crédits 2018	Crédits anticipés sur le BP 2019
20	Immobilisations incorporelles	3 670,00	917,50	917,50
21	Immobilisations corporelles	1 278 631,15	319 657,79	319 657,79
23	Immobilisations en cours	160 383,96	40 095,99	40 095,99
TOTAL			360 671,28	

BUDGET ANNEXE AATVA

Chapitres		Crédits ouverts en 2018	1/4 des crédits 2018	Crédits anticipés sur le BP 2019
21	Immobilisations corporelles	2 152 850,64	538 212,66	538 212,66
TOTAL			538 212,66	

REGIE ENERGIES RENOUVELABLES

Chapitres		Crédits ouverts en 2018	1/4 des crédits 2018	Crédits anticipés sur le BP 2019
21	Immobilisations corporelles	3 000,00	750,00	750,00
TOTAL			750,00	